

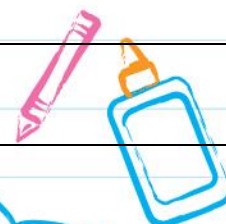
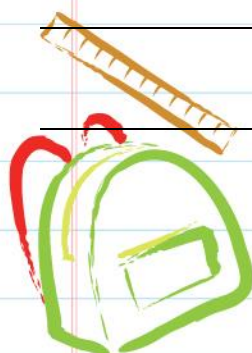


A B
C



LES MAGASINS-PARTAGE DU RETOUR EN CLASSE

BILAN 2022



SOMMAIRE

Bilan 2022.....	1
Sommaire	2
Un historique.....	3
Les artisans au cœur des territoires	3
La population.....	5
Résultats de l'édition 2022.....	6
Évolution du Programme	7
Les investissements.....	9
Les commentaires des artisans	Erreur! Signet non défini.
Les bons coups des artisans :	Erreur! Signet non défini.
Les défis et difficultés vécus par les artisans.....	Erreur! Signet non défini.

UN HISTORIQUE

L'objectif du Programme Retour en classe, qui a débuté en 1995, est de réduire l'impact monétaire qu'engendre la rentrée scolaire pour les familles à faible revenu. En fournissant une aide matérielle sous forme d'effets scolaires pour les enfants de niveau primaire et en leur permettant ainsi une meilleure intégration au milieu scolaire, nous favorisons la réussite des enfants de familles à faible revenu.

En 1997, Centraide Outaouais a favorisé la mise sur pied des Magasins-Partage scolaires. Inspirés de l'expérience de certains groupes communautaires qui œuvrent en sécurité alimentaire, les Magasins-Partage scolaires permettent aux personnes à faible revenu de faire l'achat de matériel scolaire dans le respect et la dignité. Chaque personne peut ainsi choisir ce qui lui convient, en tenant compte de ses goûts et des besoins de son enfant. Les participants aux Magasins-Partage déboursent 25% du montant total de leurs achats, Centraide Outaouais versant le 75%.

En lien avec les priorités de Centraide Outaouais, les objectifs sont :

1. Offrir à une population défavorisée économiquement l'accès à une aide matérielle lors de la rentrée scolaire qui serait **respectueuse de leurs besoins** ;
2. Présenter l'aide offerte dans une perspective plus communautaire où **l'aidé n'est plus un acteur passif**, mais plutôt invité à participer, **à faire des choix** ;
3. Développer à travers l'expérience des Magasins-Partage un **sentiment d'appartenance à un milieu de vie** ;
4. Encourager la **concertation** des organismes du milieu ;
5. Développer et maintenir un **projet de société** ;
6. Permettre une **meilleure intégration** dans le milieu scolaire des enfants moins favorisés.

LES ARTISANS AU CŒUR DES TERRITOIRES

Centraide Outaouais a développé depuis 1995 des partenariats avec les organismes communautaires de la Ville de Gatineau ainsi qu'avec ceux des MRC Papineau, Pontiac, des Collines-de-l'Outaouais, et de la Vallée-de-la-Gatineau, pour la réalisation des Magasins-Partage. Sans leur implication, le programme Retour en classe ne pourrait avoir lieu. Ce précieux partenariat permet de mettre en valeur l'expertise et la connaissance des organismes communautaires ainsi que le savoir-faire et la renommée de Centraide Outaouais.

Le programme Retour en classe 2022 a compté sur la participation de 31 organismes communautaires qui ont mis en place 17 Magasins-Partage. Au total, 78 bénévoles et 74 employéEs ont contribué au succès de « Retour en classe ».







Tableau 1 : Artisans du programme retour en classe 2022

	Artisans	Enfants aidés Par MP	Enfants aidés par territoire	Territoire couvert
1	1. Centre communautaire Entre-Nous ¹ 2. Groupe Communautaire Deschênes 3. Centre Alimentaire Aylmer 4. Équipe Soutien Famille 5. Partenaires du secteur Aylmer	330	330	Aylmer
2	6. Maison de l'Amitié 7. Enfants de l'espoir 8. Maison Alcide Clément 9. Académie des retraités de l'Outaouais	265	775	Hull
3	10. Association de la Fraternité du secteur Fournier 11. L'Antre-Hulloise 12. Centre de Pédiatrie Sociale de Gatineau	134		
4	13. Action-Quartiers	99		
5	14. Maison d'accueil Mutchmore	97		
6	15. Maison communautaire Daniel Johnson	180	274	Gatineau
7	16. Maison de la famille de Gatineau	50		
8	17. Adojeune inc. 18. Association de quartier de Touraine	41		
9	19. Solidarité Gatineau Ouest 20. Centre d'animation familiale	130		
10	21. Maison de quartier Notre-Dame	53	172	Basse-Lièvre
11	22. Maison de la Famille de la Vallée-de-la-Lièvre	172		
12	23. Prévention CESAR Petite-Nation	195	195	MRC de Papineau
13	24. Maison des jeunes « Le Mashado » 25. Maison de la famille l'Étincelle	33	107	MRC des Collines-de-l'Outaouais
14	26. Source des jeunes 27. Grenier des Collines 28. Maison des jeunes Val-Jeunesse	52		
15	29. Maison de la famille de Quyon	22		
16	30. Le Patro de Fort-Coulonge/Mansfield	83	83	MRC du Pontiac
17	31. Maison de la famille – Centre de pédiatrie sociale de la Vallée-de-la-Gatineau	209	209	MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
	Total	2 145	2 145	

¹ Les organismes en caractères « gras », sont ceux qu'ont reçus de l'argent pour la mise en pied du magasin partage-scolaire, les autres organismes ont contribué en partenariat.

LA POPULATION

Cette année, les artisans ont choisi de façon concertée de réajuster les barèmes de revenus qui étaient demeurés les mêmes depuis 2019. Les familles éligibles au programme en 2022 sont celles vivant sous le seuil de la pauvreté, selon la Mesure de faible revenu avant Impôts 60 (MFR 60 AvI) 2019.

Taille de la famille	Revenu brut familial (avant impôt) maximal / année
2 personnes 	48 928 \$
3 personnes 	59 924 \$
4 personnes 	69 194 \$
5 personnes 	77 361 \$
6 personnes 	84 745 \$
7 personnes 	91 536 \$

MFR-60 AvI 2019

RÉSULTATS DE L'ÉDITION 2022

Le programme Retour en classe 2022 est venu en aide à **2 145** enfants, dont 1 854 enfants de niveau primaire et 291 enfants de niveau secondaire. Ce sont **1 117** familles qui ont été aidées, une augmentation de 18 % par rapport à l'an dernier. Une proportion de 15 % des familles aidées était des grandes familles (6 personnes et plus).

Le tableau ci-dessous illustre une synthèse du profil des familles qui ont participé au programme Retour en classe 2022. Il est à constater que près de la moitié des familles sont monoparentales et que près de 40 % ont des revenus d'emploi (données partielles).

Tableaux 4 et 5 : Profil des familles aidées (données partielles)

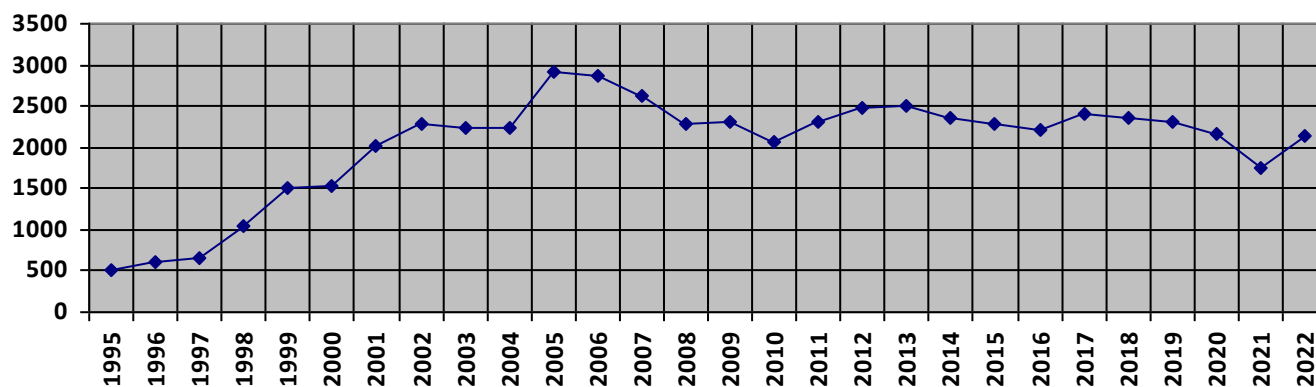
Types de familles	
Familles monoparentales	43 %
Familles biparentales	57 %
Familles de 2 à 3 personnes	43 %
Familles de 4 à 5 personnes	42 %
Familles de 6 personnes et plus	15 %

Source de revenu de la famille	
Sécurité du revenu	43 %
Petits salariés	39 %
Autres (aucun revenu, assurance-emploi, prêts et bourses, etc.)	18 %

ÉVOLUTION DU PROGRAMME

Depuis le début du programme Retour en classe en 1995, **57 235 participations** ont été compilées. Ce sont donc en moyenne 2 039 enfants qui sont aidés annuellement.

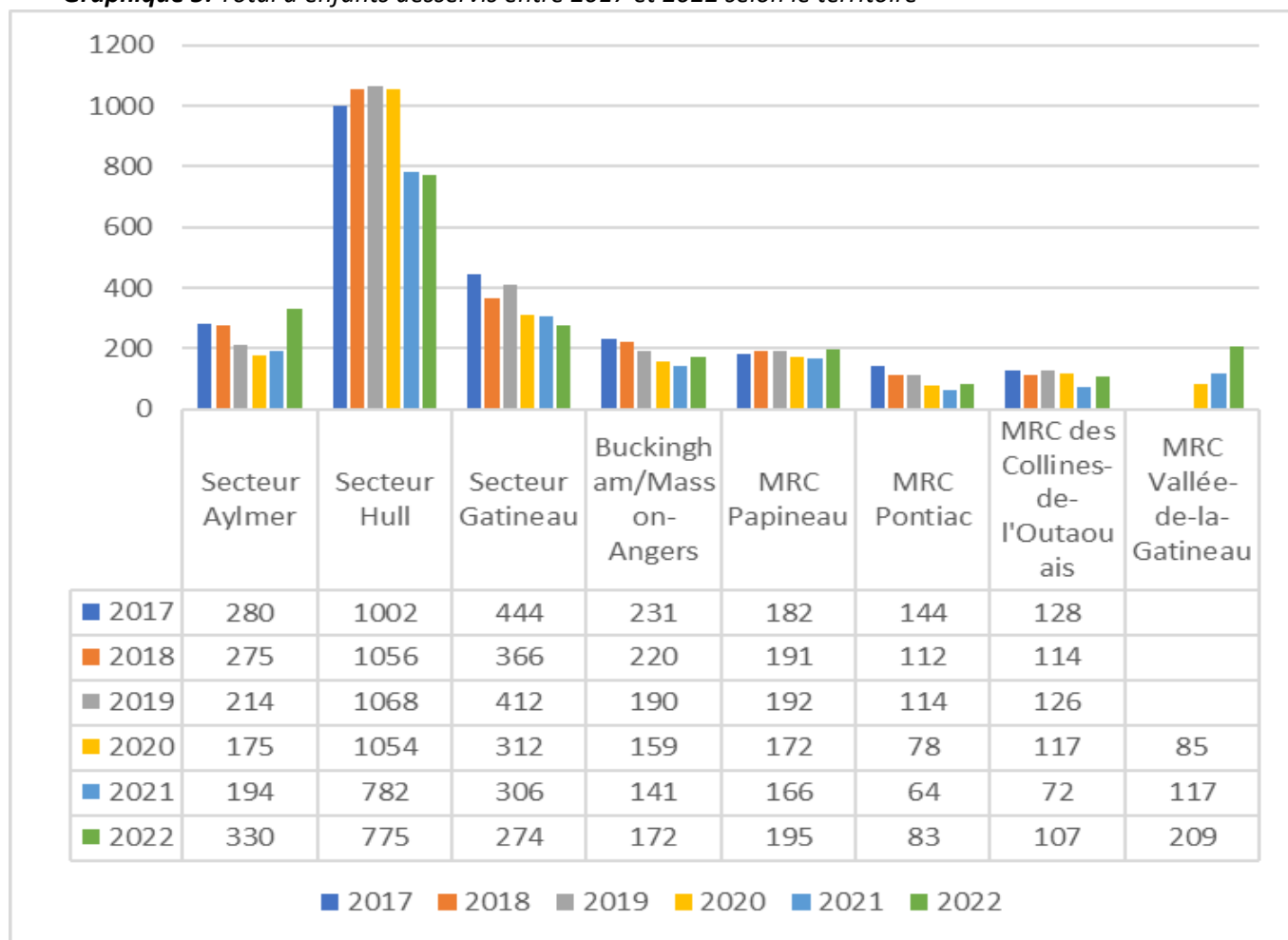
Graphique 4 : Évolution du nombre d'enfants aidés par année



On peut remarquer une tendance à la baisse du taux de participation entre 2016 et 2021. Toutefois, une augmentation de 330 enfants a été enregistrée entre 2021 et 2022.

L'augmentation des barèmes d'admissibilité peut expliquer cette augmentation de participation. Toutefois, il y a lieu de croire que la fin de la situation de pandémie de la COVID-19 et le retour au fonctionnement normal dans les écoles puissent également expliquer cette situation. La hausse du coût de la vie connu la dernière année, peut également expliquer le besoin des parents à avoir recours à ce programme.

Graphique 5: Total d'enfants desservis entre 2017 et 2022 selon le territoire



Le graphique 5 montre la progression du nombre d'enfants desservis par territoire au cours des six dernières années. Le secteur Hull de la ville de Gatineau a toujours été le secteur où le plus grand nombre d'enfants est aidé, malgré une diminution importante depuis 2021.

Le secteur Aylmer a connu une augmentation notable de 70 % de participation par rapport à l'an dernier.

La Vallée-de-la-Gatineau, territoire intégré au programme en 2020, a pour sa part vu son nombre d'enfants aidés augmenter graduellement pour atteindre une augmentation de 146 % depuis ses débuts.

LES INVESTISSEMENTS

Selon la philosophie des Magasins-Partage scolaires, le coût du matériel scolaire acheté est couvert avec la contribution des parents (25 %) et de Centraide Outaouais (75 %). Centraide Outaouais octroie des frais de gestion de 15 % de la facture de matériel scolaire, aux organismes qui coordonnent les Magasins-Partage.

Depuis le début du programme en 1995, 2 427 374,26 \$ ont été investis par Centraide Outaouais, soit un peu plus de 85 000 \$ en moyenne par année. Le montant investi cette année surpasse largement cette moyenne de plus de 20 000 \$. Cette situation s'explique en grande partie par l'inflation qui cause une augmentation du coût des articles scolaires et une vulnérabilité financière accrue chez les familles.

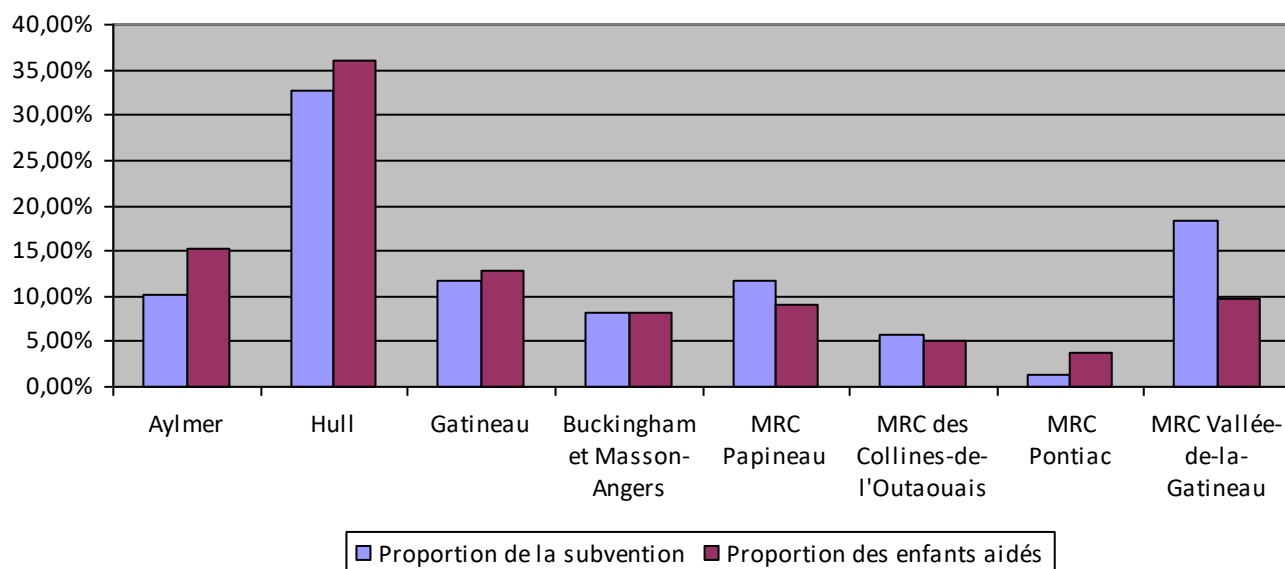
Encore cette année, PME Inter-Notaire, un partenaire financier important a investi 10 000 \$ pour soutenir les familles à la rentrée scolaire. Proportionnellement parlant, ce montant a permis d'aider environ 200 enfants.

Le tableau 5 en présente la répartition des investissements par territoire. Le graphique 6 présente la comparaison entre la proportion de la subvention par territoire et la proportion des enfants aidés sur le même territoire.

Tableau 5 : Montants reçus et proportion de la subvention par territoire en 2022.

Territoire	Montant total investi (\$)	Proportion de la subvention
Secteur Aylmer	10 679,85 \$	10,1 %
Secteur Hull	34 652,68 \$	32,8 %
Secteur Gatineau	12 508,81 \$	11,8 %
Secteur Buckingham et Masson-Angers	8 601,41 \$	8,2 %
MRC Papineau	12 358,86 \$	11,7 %
MRC des Collines-de-l'Outaouais	6 177,27 \$	5,8 %
MRC Pontiac	1 350,00 \$	1,3 %
MRC Vallée-de-la-Gatineau	19 395,05 \$	18,3 %
TOTAL	105 723,93 \$	100 %

Graphique 6 : Comparaison entre la proportion de la subvention et la proportion du nombre d'enfants aidés.



Comme le graphique 8 le démontre, la proportion des enfants aidés suit la proportion de la subvention dans la majorité des cas. On peut remarquer tout de même un certain décalage. Dans les secteurs Hull, Aylmer, et dans la MRC Pontiac plus d'enfants sont aidés en comparaison à la subvention reçue. Cette situation est due notamment aux autres dons reçus par les artisans, somme soustraite du financement de Centraide Outaouais. Également, la quantité de matériel scolaire à acheter varie d'une école à l'autre, et les coûts des articles scolaires varient en fonction du fournisseur. Dans le cas de la MRC Pontiac, des sommes des années supplémentaires sont venues bonifier le financement de Centraide.

Pour la MRC Papineau, la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la MRC Vallée-de-la-Gatineau, on remarque que la proportion de la subvention est plus élevée que la proportion d'enfants aidés. Cette situation s'explique soit par le coût du matériel scolaire qui est plus élevé dans en milieu rural, ou encore par le coût plus élevé d'une liste scolaire pour les écoles rurales.

Il est d'ailleurs à noter que puisque les artisans demeurent sensiblement les mêmes chaque année, nous les autorisons à conserver du matériel scolaire n'ayant pas été vendu, pour le magasin-partage de l'année suivante. Ceci peut faire diminuer la facture finale si du matériel en surplus de l'année précédente a été utilisé cette année, ou inversement, la faire augmenter si du matériel est conservé pour l'an prochain.